

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PREPARATION DE LA RENTREE
EN VISIO-CONFERENCE LE 06/07/2021 DE 15H A 17H40

Présents pour :

L'administration : l'IA-DAASEN (Jean-François SALLES) et l'IEN A (Philippe EUGENE)

Les représentants du personnel : CFDT, CFTC, FO, SE-UNSA, SNIUPP, SAIPER-UDAS

En préambule, l'IA-DAASEN tient à préciser que ce n'est ni une séance de CTA, ni un groupe de travail lié au CTA, mais une réunion en amont au groupe de travail préparatoire au CTA de la rentrée d'août 2021. C'est la raison pour laquelle ces services ne nous ont transmis aucun document de travail.

Cette réunion aura pour but d'échanger sur les probables ajustements de la carte scolaire 2021 dus en grande partie aux évolutions d'effectifs d'élèves constatées au mois de juin, les prévisions de livraisons de logements signalées par certaines municipalités, les contraintes liées aux dédoublements de classe de CP/CE1 en REP/REP+ et de GS en REP+, et la réserve de postes restants soit 5,46 Emplois temps plein (ETP) ce qui équivaut à 6 postes.

En ce qui concerne ces dispositifs particuliers, il souhaite atteindre à la rentrée 2021 :

- 100% de dédoublement en CP/CE1
- 80% de dédoublement en GS
- Avec pas plus de 15 élèves dans ces classes dédoublées
- 24 élèves/classe pour les GS hors éducation prioritaire (HEP)
- Et ne pas dépasser la moyenne de 27 élèves/classe pour les écoles en HEP

Il précise que dans certaines communes, en particulier sur St-Denis, les effectifs prévisionnels annoncés en février lors de l'élaboration de la carte scolaire devraient être revus à la baisse. Ce qui impliquerait peut-être des fermetures de classes dans certaines écoles.

Dans d'autres communes, la livraison de logements qui se précise au fil des jours, pourrait entraîner des ouvertures de classes non actées au CTA du 19/02/2021.

Il tient à dire qu'en cas de fermeture de classe à la rentrée, les collègues concernées bénéficieront d'un traitement RH « acceptable » (pas plus de précisions à ce sujet).

Les propositions d'ouvertures et de fermetures de classes ou des situations d'alerte (école ou les effectifs pourraient évoluer dans un sens ou l'autre de façon significative à surveiller).

1. EEPU CENTRE DE CILAOS : annulation de l'ouverture de la classe passerelle (décision de la municipalité)
2. EMPU VICTOR HUGO de La Possession : Situation d'alerte en ce qui concerne les effectifs de la maternelle
3. EEPU GABIN D'AMBREVILLE de l'Etang-Salé : livraisons de logements, peut-être une ouverture de classe à la rentrée
4. EEPU RAYMOND MONDON de St-Denis3 : 2 ouvertures de classes étaient prévues, les effectifs étant en baisse selon l'IEN, une seule ouverture serait maintenue
5. EMPU MONGAILLARD St-Denis3 : 3 ouvertures de classes étaient prévues pour le dédoublement des GS mais comme là aussi les effectifs sont vus à la baisse, il ne devrait y avoir que 2 ouvertures
6. EEPU LES BAIES ROSES de Saint-Denis3 : l'IEN propose que l'ouverture prévue d'une classe en élémentaire se fasse plutôt en maternelle (donc il y aura 2 ouvertures au total en maternelle)
7. EEPU PITON BOIS DE NEFLES de St-Denis2 : intervention d'un élu politique pour l'ouverture d'une classe supplémentaire, car c'est une école de 3 classes avec de triples niveaux, l'IA-DAASEN conçoit que le triple niveau du cycle 2 à 27 élèves est compliqué à gérer, mais propose de revoir la constitution de ces triples niveaux (plutôt un CE2/CM1/CM2 qu'un CP/CE1/CE2)
8. EEPU ALBERT CAMUS de St-Louis : une ouverture de classe devait se faire en maternelle, mais l'IEN demande l'ouverture plutôt en élémentaire
9. EEPU AMBROISE VOLLARD de St-Louis : une fermeture de classe était prévue en maternelle, mais l'IA-DAASEN demande à surveiller les effectifs de cette école à la rentrée
10. EEPU SALINE LES BAINS de St-Paul : l'IEN a fait remonter une hausse des inscriptions au cycle3, il y aurait peut-être une ouverture de classe à la rentrée

11. EEPU JASMIN ROBERT de St-Paul : une fermeture en élémentaire était prévue à la rentrée, l'IA-DAASEN demande à ce qu'un comptage physique soit effectué à la rentrée
12. EEPU ADELE FERRAND de St-Paul : une pétition circule actuellement pour une ouverture au cycle 2, car des classes surchargées, l'IA-DAASEN y consentirait, mais de fait la TPS devrait fermée – situation en attente
13. EEPU BENJAMIN MOLOÏSE de St-Pierre : cette école accueille entre autres des enfants des militaires du RSMA qui souvent en nombre arrivent à la rentrée, l'école est en situation d'alerte
14. EEPU BENJAMIN HOAREAU du Port : un effectif actuel de 81 élèves, mais qui devrait s'élever à 102 élèves à la rentrée, une ouverture de classe devrait se faire en août
15. EMPU LAURENT VERGES du Port : un effectif à surveiller à la rentrée
16. EMPU IMELDA GRONDIN du Port : une fermeture était prévue, mais il faudra surveiller les effectifs à la rentrée
17. EEPU LES CAMELIAS de St-Leu : un effectif en élémentaire élevé et l'IEN informe qu'il y aurait aussi des livraisons de logements à proximité prochainement, donc école en situation d'alerte
18. EEPU LECONTE DE LISLE de St-Pierre2 : il y aurait eu un problème de structure d'école soulevé par l'IEN, car au lieu de 18 classes il devrait y avoir 17 classes.
Le SE-UNSA dit que selon leurs remontées, l'IEN déclare que les 2 ALGECOS de l'école seraient hors d'usages et que l'école ne pourrait pas accueillir ces 18 classes
Le SE-UNSA poursuit que la mairie déplacerait ces 2 ALGECOS dans une autre école de la commune pour y accueillir des élèves (hic !)
Le SAIPER dit que selon leurs remontées, l'IEN refusait tout simplement d'acter cette 18e classe
19. EEPU LOUISE PAYET de St-Louis : une fermeture était prévue à la rentrée en élémentaire, l'IA-DAASEN proposerait de l'annuler
20. EEPU HEGESIPE HOARAU de St-Louis : une ouverture de TPS

Propositions des syndicats :

1. Le SAIPER et FO souhaitent qu'un regard attentif soit aussi porté sur l'EEPU RAVINE COCO de Ste-Marie car des effectifs conséquents en maternelle ; l'IEN A va se rapprocher de l'IEN de cette circonscription pour vérifier cette situation
2. Le SNUIPP demande à l'IA-DAASEN de porter une attention à l'EMPU FRANCOISE MOLLARD de St-Denis3, car la mairie bloquerait les inscriptions d'élèves pour ne pas octroyer d'ATSEM supplémentaires dans cette école
3. La CFDT soulève un problème d'effectif à l'EEPU GRAND CANAL de St-Denis2 soit plus de 27 élèves de moyenne par classe
L'IA-DAASEN dit qu'il prêtera une attention à cette école à la rentrée
4. Le SNUIPP déclare qu'à l'EEPU HENRI LAPIERRE de St-Louis les classes non dédoublées seraient à en moyenne à 27 élèves
L'IA-DAASEN propose de la mettre en situation d'alerte pour la rentrée

Informations diverses de l'IA-DAASEN :

- L'académie bénéficierait de 90 ETP supplémentaires pour la création de postes d'AESH obtenus par la rectrice auprès du ministère
- Il souhaite la tenue d'une conférence sur le remplacement dans le 1^{er} degré avec les IEN, les secrétaires des pôles de remplacements, et des syndicats
La problématique abordée serait : « Comment améliorer les indicateurs liés au remplacement ? »
L'IA-DAASEN souligne qu'il y a eu par moment dans cette année scolaire au moins 30% des remplaçants qui étaient absents
- Il souhaite aussi la tenue d'un groupe de travail sur les droits syndicaux
Par exemple éclaircir l'octroi des ASA et qui peuvent être leurs bénéficiaires, car les IEN ignorent souvent ces éléments de droit
- L'enquête de rentrée sur les effectifs des écoles sera remontée au rectorat le 16 août au soir
- Pour la prochaine année scolaire, nous n'aurons pas d'enseignants en surnombre dans l'académie comme les années précédentes
- Les INEAT seront affectés dans l'académie (pas spécifiquement dans l'Est) en fonction de leur spécialisation éventuelle ou fonction particulière exercée (direction...)
- Il ne souhaite plus que les T1, T2 ou T3 soient affectés en ULIS, sur d'autres postes spécialisés ou sur des directions d'école
- Il y aura 22 master2 (M2) qui seront en binômes avec des PES jusqu'au mois de mars 2022

Questions diverses des syndicats :

- SNUIPP : Comment ont été recrutés ces master2 ?
L'IA-DAASEN : un appel à candidature a été lancé en amont à l'adresse des étudiants en fin de Master1 et 58 étudiants y ont répondu
Sur les 58, certains ont passé le CRPE et ont été admis, d'autres simplement admissibles, et d'autres, recalés
Ceux qui n'étaient qu'admissibles ont été retenus et les recalés ont passé un entretien
De fait, 29 M2 ont été retenus
Comme les affectations étaient prévues que sur la zone Nord, 7 étudiants ont renoncé à ce dispositif
- Qui remplacera ces M2 après mars dans les classes ?
L'IA-DAASEN : des titulaires remplaçants brigades
- CFDT : Sur les 90 ETP supplémentaires octroyés pour les postes d'AESH combien seront réservés pour les postes d'APSH
L'IA-DAASEN : il faudrait que les syndicats posent la question à la rectrice
- Si des remplaçants sont mis aussi à contribution pour pallier le départ des M2 en mars nous allons nous retrouver en manque de remplaçants
L'IA-DAASEN : Bien sûr nous ne pouvons pas nous permettre de fonctionner à flux tendus en ce qui concerne les remplaçants, mais nous ne pouvons pas non plus augmenter son nombre ; nous trouverons d'ici là des solutions
- combien d'élèves notifiés ULIS sont en attente d'une place en ULIS ?
- L'IA-DAASEN : Aucun
- Le SE-UNSA : 4 postes de directeurs dans l'Ouest ne sont pas pourvus, qui occuperont ces postes à la rentrée ?
L'IA-DAASEN : Peut-être des INEAT
- Le nouveau calendrier pour la publication des résultats de la hors classe 2021 sera-t-il respecté ?
L'IA-DAASEN : Il a déjà mis ses appréciations donc oui
- Il y a-t-il déjà des démissions sur les futurs PES ?
L'IA-DAASEN : Non
- La CFTC : Certains IEN interviennent dans l'attribution des classes dans les écoles ; il faudrait leur rappeler que c'est le directeur qui attribue les classes et y répartissent les élèves
L'IA-DAASEN : Ce sont les conseils des maîtres qui décident de l'attribution des classes, mais l'IEN, exceptionnellement dans certaines situations peut être amené à écarter tel ou tel collègue d'un niveau de classe s'il l'estime nécessaire en fonction des éléments d'information en sa possession
- Le SAIPER : quelle est la limite d'accueil en ULIS école ? Le décret de 2015 dit qu'elle est fixée à 12 (ou légèrement moins de 12 dans certaines situations) et pourtant nous observons une généralisation d'ULIS à 13 ou à 14 dans l'Est entre autres à st-André
L'IA-DAASEN : je n'ai pas la même lecture que vous du décret de 2015 ; il ne faut pas que le coordonnateur ULIS se retrouve avec un groupe de plus de 12 élèves dans la journée
Donc dans une école, il peut bien y avoir 13, 14, 15, 16... élèves notifiés dans son ULIS du moment
Bien sûr si on arrive à plus de 20 élèves notifiés, effectivement cela nécessitera une ouverture d'ULIS supplémentaire
Il ajoute que par ailleurs, la rectrice est en train de rédiger une circulaire académique à ce sujet pour la rentrée d'août 2021
De même, il précise qu'à part la présence d'un AESH-CO en ULIS, il ne voit pas la nécessité d'y voir aussi des AESH mutualisés
- Un principal de collège peut-il refuser la création d'une ULIS au sein de son collège ?
L'IA-DAASEN : Non, et si c'est avéré je trouve cela scandaleux
Il ajoute que depuis le départ de Monsieur ASTOURNE de l'ASH, ils y ont découvert des cadavres
Exemple : de 9 EPT de déficit annoncé en poste d'AESH par l'ex-IEN ASH et Conseiller Technique ASH, ils ont découvert que le manque était de 200 ETP
Afin d'y voir plus clair et d'améliorer la situation, un nouveau Conseiller Technique ASH a été nommé et il ne s'attachera qu'à cette tâche (il ne fera pas fonction d'IEN ASH)

Commentaires des syndicats :

- Le SNUIPP : nous sommes pour l'école inclusive, mais il faut former les collègues
L'IA-DAASEN : J'ai recruté un chargé de mission académique entre autres pour réfléchir et faire des propositions à ce sujet
- FO : Certes la formation est utile à ce sujet, mais ce dont nous avons besoin c'est de moyen humain
- Le SAIPER : Nous ne pouvons que regretter la dégradation du dialogue social au sein de notre académie pendant cette année scolaire :
 - des courriers qui vous ont été adressés ou à votre adjoint sont restés sans réponse
 - des demandes de rendez-vous à la haute hiérarchie et à différents chefs de service là aussi sont sans réponse malgré l'urgence de certaines situations
 - il est maintenant interdit aux représentants syndicaux de passer librement dans les services pour faire avancer le traitement des demandes des agents, ceci afin entre autres de ne pas les ralentir dans leurs tâches, cependant des actes administratifs collectifs ou individuels prennent du retard (les résultats des promotions, les demandes écrites des agents restent souvent sans réponse)L'IA-DAASEN : Cette année a été plutôt complexe à gérer et nous essaierons de toujours faire de notre mieux pour améliorer ce dialogue social tout en prenant en compte les nouvelles contraintes liées aux nouvelles réglementations.